

INTERSTELLAIRE



Janvier 2026

Mot de la direction

Bonne et heureuse année à toutes les familles de l'école de l'Étoile !

L'équipe école se joint à moi pour vous souhaiter une nouvelle année remplie de douceur, de bonheur, de réussites et par-dessus tout, de santé.

Nous entamons déjà le dernier droit de la 2^e étape, qui se terminera vendredi le 27 février prochain. Il se pourrait donc que votre enfant vous parle assez rapidement qu'il fait des évaluations en classe.

Pour nos élèves des deux classes de 6^e année intensive, la fin d'étape sera le 22 janvier. Vous recevrez sous peu les informations concernant la rencontre avec les deux titulaires.

À tous, une merveilleuse année 2026 !

Marie-Ève Gagnon
Directrice, école de l'Étoile



ÉCOLE DE L'ÉTOILE

Horaire
Précolaire
7h50 à 11h10
12h40 à 14h02
Primaire
7h50 à 11h15
12h40 à 15h05



418-834-2485

[Site web de l'école](#)

Pour rejoindre le président du CE :
cecoledetoile@gmail.com



À mettre à l'agenda

- 5 janvier : Journée pédagogique
- 23 janvier : Journée pédagogique

Retour des souliers et vêtements d'éducation physique

Comme les enfants ont vidé leur vestiaire avant les vacances, il serait important de remettre dans leur sac leurs chaussures et vêtements d'éducation physique.

Rappels de notre infirmière scolaire

Nous comptons sur votre collaboration afin d'aider les enfants à conserver un bon état de santé et empêcher la transmission des maladies infectieuses. Nous vous demandons de ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il présente les symptômes suivants :

- Fièvre (température buccale/oreille : 38°C et plus ou 100,4°F et plus, rectale : 38,5°C et plus ou 101,5°F et plus).
Source : CHU Ste-Justine (2010). *La fièvre, information destinée aux parents*;
- Écoulement nasal verdâtre et état général diminué;
- Diarrhée ou vomissement;
- Présence de rougeurs sur le corps;
- Respiration difficile ou sifflante;
- Tout malaise qui empêche l'enfant de participer aux activités scolaires régulières.

Veillez, S.V.P., aviser l'école si votre enfant contracte une maladie contagieuse ou en cas de présence de poux ou de lentes. Cette information demeurera confidentielle, mais certaines interventions pourront être faites pour minimiser la transmission et informer les parents.

Objets superflus interdits à l'école

Nous constatons que les enfants apportent de plus en plus d'objets divers et inutiles de la maison. Par exemple, certains élèves ont plusieurs « gugusses » diverses accrochées à leur sac d'école ou à leur boîte à lunch. En plus d'être une source de distraction, ces objets risquent d'être perdus ou volés, ce qui peut entraîner de la tristesse ou des conflits.

Nous vous demandons que votre enfant laisse à la maison tous ces objets superflus afin de nous aider à éviter les situations liées à ceux-ci.

Gestion des retards et oublis de matériel

Nous avons vécu une belle période quant au respect de l'heure d'arrivée des élèves le matin, mais au mois de décembre, nous avons constaté une grande augmentation des retards. Nous vous demandons que votre enfant arrive à l'école pour la cloche de 7 h 45. Vous devez aussi vous assurer qu'il a en sa possession les vêtements, la nourriture et le matériel nécessaire à sa journée.

Quand **UN** élève est en retard,

c'est **TOUTE** la classe

que ça dérange...



Attente des parents à l'extérieur de l'école

Nous demandons aux parents qui viennent chercher leurs enfants le midi ou à la cloche en fin de journée, de les attendre à l'extérieur et non dans le hall ou dans le portique entre les deux portes.

Il devient complexe pour le personnel de l'école d'assurer une circulation fluide et sécuritaire si cette consigne n'est pas respectée.

Gestion des récréations

Depuis l'arrivée des conditions hivernales, le respect des règles dans la cour d'école a diminué. En janvier, nous allons rappeler les règles aux élèves et nos attentes envers eux.

Des interventions graduées seront aussi ajoutées dès le retour des vacances pour repartir du bon pied.

Clic-École

Vous pourrez constater à partir du 5 janvier que la fonctionnalité de messagerie sera activée dans votre application Clic-École. Par contre, à l'école de l'Étoile, nous avons choisi de poursuivre l'année scolaire en cours avec les moyens de communications utilisés depuis le début de l'année.

Ainsi, **nous vous demandons de ne pas utiliser la fonction messagerie** et de poursuivre avec la méthode habituelle vos communications avec les différents intervenants de l'école.

Différents messages du service de garde

Nous sommes heureux de vous annoncer que de nouvelles activités seront offertes aux élèves de 4^e à 6^e année, inscrits au service de garde. Si votre enfant est présent seulement à l'heure du dîner et qu'il désire participer à l'une ou l'autre de ces activités, vous aurez simplement à effectuer une modification de contrat. Vous pourrez récupérer le formulaire sur le site internet de l'école, dans la section *Service de garde*, puis *Formulaires*.

- Lundi : Volleyball (5^e et 6^e année seulement)
- Mardi : Théâtre
- Mercredi : Futsal
- Jeudi : Brigade culinaire

Horaire des activités : de 15 h 05 à 16 h 45 Période d'inscription : du 5 au 9 janvier, au retour des vacances.

Pour toute autre information, veuillez consulter notre site internet, onglet Service de garde, ou communiquer directement avec nous.

Merci et au plaisir de voir vos enfants participer à ces activités enrichissantes !

Semaine de relâche – Service de garde

Vous recevrez, au cours de la semaine, le sondage concernant l'inscription au service de garde pour la semaine de relâche, qui se tiendra du 2 au 6 mars 2026.

Nous vous invitons à déterminer, d'ici la mi-janvier, les journées où vous aurez besoin d'inscrire votre enfant au service de garde. La programmation complète vous sera communiquée vers la mi-février.

Absences et présences – Procédure à suivre

Nous vous rappelons que toute absence ou ajout de présence au service de garde doit être signalé avant 9h30, uniquement par boîte vocale au 418-834-2485, poste 1.

Veuillez noter que le personnel du service de garde n'a pas accès à la boîte courriel. Cette procédure permet de centraliser l'information, d'assurer un suivi rigoureux et de garantir la sécurité des élèves.

😊 PETIT RAPPEL 😊



Il est important, pour votre enfant, de toujours avoir des vêtements de rechange dans son sac d'école.

Un accident est si vite arrivé !

Nous fournissons énormément d'ustensiles depuis un certain temps, veuillez porter une attention particulière à ceux-ci. Près de 400 élèves dînent chaque jour au service de garde, alors nos fourchettes et cuillères disparaissent rapidement 😞



Conseil du jour :

Les contenants de type « Thermos » sont une excellente option pour diminuer le temps d'attente de votre enfant au moment du dîner. Comme il y a beaucoup de repas à faire réchauffer, ceci entraîne parfois un long délai avant que votre enfant puisse manger son dîner.



Pour éviter des brûlures autant au personnel qu'à votre enfant nous vous demandons d'éviter les plats de verre.

Merci pour votre précieuse collaboration! 😊

Karine Martineau

Responsable du service de garde

Toute l'équipe de l'école se joint à moi pour vous souhaiter une belle continuité d'année, dans la collaboration, la bonne humeur et le respect!

Marie-Ève Gagnon
Directrice de l'école de l'Étoile

